



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Nord

Mardi 14 novembre 2017 – 20h



Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : FB

Personnes présentes :

Co-Présidents : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale)

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE et Dominique SIX (Adjoint au Maire).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Proximité et Relations aux Citoyens).

Membres : Noëlle AIRAULT, Caroline ARDOUIN, Grégory BELY, Sébastien BILLY, Aïda BOUMAZA, Solange CHARLOT, Louis CONDE, Anne-Elisabeth DAMPURE, Elizabeth DELIRY, Brigitte DURGAND, Nathalie JAMET, Pascal LEFEVRE, Alain LEGENDRE, Jean-Michel LOYER, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jean-Pierre OLIVIER, Claude PELLETIER, Sandrine PROUTEAU, Isabelle RADUREAU, Michel ROCHARD, Daniel ROUYEZ, Patrick SOL, Monique TROUVE, Laurence VENEREAU, François VIALA, Muriel VIALA.

Excusés : Moïsette LUGIER.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. **Présentation du dispositif de la participation citoyenne et des conseils de quartier ;**
2. **Installation du nouveau conseil de quartier ;**
3. **Informations sur les projets en cours ;**
4. **Questions diverses.**

Accueil et présentation des membres

Par Mme Carole BRUNETEAU, Co-présidente élue du Conseil de quartier NORD.

Mme Carole BRUNETEAU remercie pour leur engagement les conseillers s'étant impliqués sur la première « mandature » des conseils de quartier de 2014 à 2017, pour leur travail en commission, leurs réalisations. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et plus particulièrement aux nouveaux venus.

Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, procèdent à un tour de table de présentation.

1. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire.

1.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers ;
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

1.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

Un budget annuel est alloué à l'ensemble des conseils de quartier. Il s'agit d'une enveloppe mutualisée entre les neuf conseils de quartier d'un montant de 200 000 € pour les dépenses d'investissement et de 70 000 € pour les dépenses de fonctionnement (en 2017).

1.3– Présentation du service participation citoyenne

Il est intégré au service Proximité et Relations aux citoyens (composé de 8 agents) rattaché au pôle de Pilotage général de la ville de Niort.

Les missions du service :

- ✓ Traiter les réponses aux demandes des habitants lorsqu'elles concernent l'espace public ;
- ✓ Contribuer au développement de la culture numérique et de la modernisation des relations aux usagers au travers du déploiement du portail citoyen (offre de services publics en ligne) ;
- ✓ Gérer la participation citoyenne niortaise (concertation sur les projets de la Ville, animation et suivi des Conseils de quartier et Conseils citoyens, animation et suivi de la gestion urbaine de proximité sur les quartiers Politique de la ville...).

La cellule Participation citoyenne joue un rôle d'interface entre les habitants et les services municipaux/publics en lien avec les élus dans : (Organigramme présent dans le diaporama)

- ✓ L'organisation de la participation citoyenne et du dialogue public au travers notamment des Conseils de quartier, des Conseils citoyens (quartiers politique de la ville) et des espaces participatifs numériques dans l'objectif de favoriser l'expression collective et garantir l'intérêt général dans les projets accompagnés
- ✓ L'accompagnement des conseils citoyens sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville en lien avec la CAN.
- ✓ L'animation et le pilotage de la gestion urbaine de proximité sur les 3 quartiers Politique de la ville (Clou-Bouchet, Tour-Chabot Gavacherie et Pontreau-Colline Saint-André).

Les bureaux sont situés 3 rue de l'ancien musée - Espace Michelet - 2ème étage.

Ce service est encadré par **Bénédicte GABRIEL** cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens.

Une équipe de trois coordinateurs pour l'accompagnement des conseils de quartier :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE ;
- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE ;
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET

Un Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens > **Marc MONNERIE**

Un agent chargé de suivi administratif, logistique et événementiel que les conseillers de quartier sont amenés à contacter pour certains éléments de logistique pour l'organisation d'évènement notamment > **Lydie SENELIER**.

1.4 - Les dispositifs complémentaires de la participation citoyenne

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

Présentation des espaces numériques dédiés aux conseils de quartier :

Espaces de travail en ligne réservés aux membres des instances

1. des pages de partage sur l'activité et les actions en cours :

- ✓ agenda des événements des instances,
- ✓ ordre du jour des Conseils de quartier,
- ✓ informations sur les travaux dans les quartiers,
- ✓ relevés de conclusions des réunions publiques des Conseils de quartier,
- ✓ un espace permettant de contacter les membres des Conseils de quartier (via le service Participation citoyenne).

2. des espaces de travail :

- ✓ partage documentaire (compte-rendus des commissions, photos, plans,...),
- ✓ forum/mini-sondages pour permettre les échanges entre les membres des instances sur des projets ou dossiers,
- ✓ partage d'un calendrier

Une nouvelle session de formation et d'appropriation de l'outil est organisée pour le mois de décembre. Un mail d'inscription sera envoyé à l'ensemble des conseillers de quartier.

2. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présentée par Mme Carole BRUNETEAU, Co-présidente élue.

2.1 – Rappel : les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur(trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

2.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Les candidats à la co-présidence : - Monsieur Jean-Michel LOYER, seul candidat.
Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Résultats du vote : 26 votants
24 voix – Jean-Michel LOYER
2 bulletins blancs

Monsieur Jean-Michel LOYER est élu Co-président habitant à l'issue du renouvellement du Conseil de quartier Nord.

2.3 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet. De manière autonome, ils se réunissent pour travailler sur les thématiques choisies. Ils peuvent faire appel en cas de besoin au Coordinateur du conseil de quartier qui pourra faire le relais auprès de services pour des demandes d'informations, et aussi le cas échéant, aux Élus du Conseil municipal.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine matériel et immatériel du quartier.*

2.4 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

La commission

Chaque conseiller présent a pu s'inscrire dans les commissions proposées selon ses envies.

<u>Commission</u> <u>Cadre de Vie</u>	<u>Commission Animation et</u> <u>vie de quartier</u>	<u>Commission</u> <u>Valorisation du Patrimoine</u>
<ul style="list-style-type: none">•Arduin Caroline•Bély Grégory•Billy Sébastien•Charlot Solange•Condé Louis•Deliry Elisabeth•Dhyser-Merceron Aude•Jamet Nathalie•Lefevre Pascal•Legendre Alain•Loyer Jean-Michel•Olivier Jean-Pierre•Prouteau Sandrine•Radureau Isabelle•Rochard Michel•Sol Patrick•Venereau Laurence•Viala Muriel	<ul style="list-style-type: none">•Airault Noëlle•Charlot Solange•Condé Louis•Deliry Elisabeth•Dhyser-Merceron Aude•Durgand Brigitte•Loyer Jean-Michel•Olivier Jean-Pierre•Prouteau Sandrine•Radureau Isabelle•Trouvé Monique	<ul style="list-style-type: none">•Bély Grégory•Loyer Jean-Michel•Sol Patrick•Viala François

Un référent par commission devra être nommé lors de la première réunion de chacune des commissions. Les référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

3. Informations sur les projets en attente

Il est rappelé que le quartier NORD est composé de quatre micro-quartiers : Surimeau, Cholette, Brizeaux et Sablières. L'enveloppe financière étant de 200 000€ à répartir sur les neuf conseils de quartier, les projets portés par les conseils de quartier nécessitent donc d'être réalistes budgétairement. Les élus suggèrent de travailler sur 2 ou 3 projets en même temps avec des budgets différents pour permettre une priorisation de projets pour le quartier lors des arbitrages budgétaires.

Présentation des projets portés par le conseil de quartier NORD :

Rue Amédée Bollée et rue de la Gainerie

Un retour de la visite sur site réalisée le 29 septembre 2017 concernant les problématiques de circulation des rues Amédée Bollée et de la Gainerie est présenté à l'ensemble de l'assemblée :

Plus d'une vingtaine de riverains ont pu participer à cette visite-diagnostic.

Plusieurs propositions d'aménagement ont été faites par le bureau d'études de la direction des espaces publics sur lesquelles les riverains ont pu apporter leurs points de vue.

Il a été proposé d'aménager deux écluses rue de la Gainerie afin de réduire la largeur de voie par deux endroits. Les habitants trouvent cette solution acceptable si on n'installe qu'une seule écluse sur la voie la partie la plus large.

L'idée de créer une voie cyclable qui permettrait de relier le rond-point Gainerie/Cholette avec le chemin du III^{ème} Millénaire a été suggérée lors de la réunion sur site et a plutôt fait l'unanimité.

Concernant la rue Amédée Bollée, il est difficile d'intervenir plus que les aménagements existants, certains îlots vont être déplacés de quelques mètres. Afin de sensibiliser les conducteurs, une campagne de contrôle de vitesse par la Police Municipale sur les deux rues a été demandée ainsi que l'installation de radar pédagogique temporaire (février/mars 2018).

Le constat de l'ensemble des conseillers de quartier est qu'il est difficile de diminuer les incivilités.

Rue de Cholette



Les marquages aux sols ont été réalisés.

Des membres de l'assemblée signalent qu'il aurait peut-être été nécessaire de faire une démarcation plus sécurisée entre la voie réservée aux véhicules motorisés et la voie cyclable.

Inauguration du Terrain de pétanques :

Le concours de pétanque organisé par l'association de quartier de Surimeau a été plébiscité. Ce qui a permis un temps d'inauguration conviviale regroupant de nombreux habitants pour l'occasion. Une quarantaine de personnes a pu être présente.



Projet Anim'Ecolo aux Brizeaux : prévoir une réunion pour relancer le projet

Cette première édition était un évènement test pour remplacer les trois marchés bio annuels.

Les animations ont remporté un franc succès grâce à la visite des enfants de l'école le matin et du périscolaire l'après-midi. Cette journée a aussi été l'occasion d'accueillir sur le site les enfants de l'IME des Brizeaux.

Malheureusement, les exposants du marché de producteurs qui permettaient de clôturer cette journée n'ont pas été satisfaits de la fréquentation et le groupe projet non-plus. En effet, sans les différents groupes d'enfants seulement une vingtaine de visiteurs indépendants a pu être comptabilisé.



4. Questions diverses et échanges

Aire de jeux Cholette – Surimeau :

Les conseillers de quartier rappellent qu'il y a de plus en plus d'enfants sur ces deux quartiers. Les enfants jouent de plus en plus souvent sur les rues et dans les chemins, cette situation ne peut pas être pérenne au vu des dangers qu'elle comporte.

Les élus confirment qu'effectivement il y a des manques dans certains quartiers. Pour ce type d'équipement, les moyens alloués sont constants et doivent le rester ce qui implique que pour la création d'une nouvelle aire de jeux, il faudra en supprimer une.

Une étude globale sur l'ensemble de la ville devrait permettre prochainement d'établir un plan de relocalisation des aires de jeux sur la ville.

Rue du Maréchal Leclerc :

Les conseillers de quartier demandent si des travaux sont prévus sur cet axe qui est fortement dégradé par des travaux de réseaux successifs.

Cet axe ne fait pas partie de la programmation pour l'année 2018. La réfection de cette voie représenterait environ 800 000 €. Cette rue a un linéaire de voirie d'environ 800m seulement 400m sont intégrés au financement du projet politique de la ville. Un co-financement reste à trouver pour les 400 000 € restants. De plus, le Conseil départemental des Deux-Sèvres ne finance plus de réfection de voirie sur Niort, au maximum le tapis comme cela a été fait en partie sur la route de Coulonges.

Rocade Nord :

Les habitants souhaitent connaître l'état d'avancement de cette réflexion.

Une étude est lancée conjointement par la CAN et le Conseil départemental. Elle comprend notamment une étude actualisée du trafic. Différentes pistes de travail sont à l'étude. Les pistes privilégiées ne s'orientent pas vers une rocade autoroutière mais plutôt vers une adaptation de certaines voies. La complexité majeure de ce dossier reste la traversée de la Sèvre niortaise.

Une communication sera faite au conseil de quartier lorsque ce dossier sera plus abouti.

Rue du Moulin d'âne – rue du Haut Surimeau :

Les difficultés de circulation se sont amplifiées pendant la fermeture de la route de Coulonges, un point sera à refaire après la réouverture de cette voie.

Rue du Moulin à vent :

Il a été constaté des comportements dangereux face aux îlots qui ont été installés. Un conseiller de quartier demande s'il est possible d'avoir la liste des îlots qui ont été refait depuis la mise en place de cet aménagement.

Boulevard de l'Europe :

Une conseillère de quartier fait part de sa satisfaction depuis le retrait des luminaires et la réfection de la chaussée.

De plus, il est annoncé la disparition des panneaux publicitaires sur cet axe à l'horizon avril 2018.

Cependant, un accès au boulevard est problématique au niveau de la salle de sport Henri Barbusse, cette voie d'insertion est difficilement lisible. Le marquage au sol est presque inexistant et l'éclairage public manque ce qui ne permet pas une visibilité sécurisante pour s'insérer sur le boulevard et plus particulièrement la nuit ou par temps de pluie.

Signalements diverses :

- Rue de Cholette > des dépôts sauvages sont constatés régulièrement autour des conteneurs ;
- Chemin de la Paille, chemin du fief de la Paillée, chemin des Vignons > des déchets ou des matériaux sont régulièrement déposés, des véhicules y circulent tous les jours ;
- Pont SNCF à l'intersection chemin du fief de la Paillée et chemin des Vignons > des poids lourds circulent sur cet axe qui est plutôt destiné aux véhicules agricoles et randonneurs ;
- Stade de foot de Cholette > l'éclairage du stade est parfois allumé même en dehors des heures d'entraînement ou de match ;
- Bassin d'orage > rue de Cholette et rue des Verdiers, il s'agit de bassins d'orages anciens dont l'état du grillage serait à vérifier.

5. Informations diverses

- Une soirée Contes « D'ailleurs et d'Ici » a lieu Vendredi 17 novembre à 20h au Patronage Laïque organisé par le conseil de quartier du Centre-ville en partenariat avec l'association AlphaBenn.
- Le Marché de Noël de Saint-Florent a lieu le Vendredi 24 novembre à partir de 17h à la Maison de quartier de Saint-Florent organisé par le conseil de quartier de Saint-Florent et le centre socioculturel des Chemins Blancs.

Prochain conseil de quartier le Lundi 5 mars 2018

La réunion a été clôturée à 22h30.